

Lettres patentes

Qui augmentent le prix de
 Mars d'argent porté & au
 ces monnoies a proportion de
 la loy y mentionnée.

Du 18^{es} 8. 1755.

Jean. par la grace de Dieu. Roy
 de France. a nos ames, en son
 conseil. & M^{rs}. de nos Monnoies
 salut en Dilection. & vous pour
 certaines causes nous mandons
 et Estroillemens enjoignons a
 vous en a chacun de vous
 que tantost en l'ann. deloy
 ces lettres veues toutes
 excusation de France vous faire
 donner par toutes les Chanceries

nosse Monnoye a tous changeurs
et marchands de chacun marc
d'argent qu'ils apporteront en jecten
tant blanc comme noir Trente sols
tournois de. Or ou autres lesprix
que nous y faisons donner a jecten
Et si a chacun qu'ils auront de
chacun marc d'argent alloué a trois
deniers de loy ~~quatre~~ Lires tournois
Et de tout autre marc d'argent alloué
au dessous de jecten trois deniers de
loy Trente Lires tant de la tournois
de ce faire a vous en a chacun de
vous donner pourvois auctorités
et mandement special par la
tenue de ce que presentement regarder
qu'en ce faire n'ay aucun deffaire
Donné a Paris le 18^e jour d'Avril
L'an de grace 1355. ainsi Signifié
par le Roy a la relation de son
Conseil.

Quatre